

Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (DEJEPS), perfectionnement sportif, mention Rugby à XIII



Niveau d'étude visé
BAC +2



Diplôme
Autres dipl.
nationaux niv.
form. bac+2



Domaine(s)
d'étude
Entraînement
sportif



Accessible en
Formation en
alternance,
Formation
initiale



Établissements
CREPS
Toulouse

Présentation

L'entraîneur exerce en autonomie son activité d'encadrement en toute sécurité de séances d'entraînement couvrant l'initiation et le perfectionnement.

Il réalise :

- la conception et la mise en œuvre de projets d'entraînement sur une saison sportive
- la conception et la mise en œuvre d'actions de développement de structures (fédération, comités, clubs, structures commerciales).
- des actions de formation de cadre.

Objectifs

Le diplôme DE est obtenu par la capitalisation de 4 unités. Deux unités capitalisables transversales quelle que soit la mention :

UC 1 : EC de concevoir un projet d'action.
UC 2 : EC de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action.
Une unité capitalisable de spécialité :
UC 3 : EC de conduire une démarche de perfectionnement sportif dans une discipline.

Une unité capitalisable de mention :

UC 4 : EC d'encadrer la discipline sportive définie dans la mention en sécurité.

Savoir-faire et compétences

1- Il encadre des publics spécifiques dans tout type de pratique

Il encadre un groupe dans la pratique de l'activité pour laquelle il est compétent.

Il encadre des publics sportifs dans le cadre de la compétition.

Il encadre un groupe de stagiaires en formation.

2- Il encadre des activités de perfectionnement (enseignement et entraînement) et de formation

Il propose un programme de perfectionnement dans le cadre des objectifs de l'organisation ;

Il met en œuvre les démarches pédagogiques adaptées aux objectifs et

aux publics ;

Il conçoit les différentes démarches d'évaluation ;

Il conçoit des interventions dans le champ de la formation professionnelle ;

Il conçoit les différentes procédures d'évaluation ;

Il met en œuvre les situations formatives ;

Il exerce la fonction de tuteur pour les stagiaires en formation.

3- Il participe à la conception du projet et à la direction de la structure

Il coordonne une équipe bénévole et professionnelle

Il participe aux actions de tutorat dans l'organisation ;

Il représente l'organisation auprès des partenaires ;

Il conçoit une démarche de communication ;

Il planifie l'utilisation des espaces de pratiques ;

Il organise la maintenance technique ;

Il contrôle le budget des actions programmées ;

Il rend compte de l'utilisation du budget des actions programmées ;

Il formalise des bilans techniques et sportifs.

◇ Épreuve 3 : présentation orale du parcours personnel et du projet professionnel.

Cette épreuve permet de vérifier le niveau de motivation du candidat et son projet professionnel ainsi que sa capacité à communiquer à l'oral.

Ce test doit permettre de vérifier le niveau de motivation du candidat, ainsi que sa capacité à communiquer par oral. Durée de la présentation suivie de l'entretien : 30 mn au maximum.

Admission

Conditions d'admission

»» Conditions d'accès à la formation

◇ Être âgé d'au moins 18 ans

◇ Être titulaire de l'Attestation de Premiers Secours en Equipe de niveau 1 (PSC1) à jour de la formation continue

◇ Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation

»» Exigences préalables à l'entrée en formation

◇ Justifier d'une expérience de pratiquant licencié auprès de la FFRXIII pendant 3 saisons sportives

◇ Justifier d'une expérience d'encadrement technique d'une équipe de rugby à XIII durant une saison sportive

»» Épreuves de sélection

◇ Épreuve 1 : rédaction d'un courrier professionnel en utilisant l'outil informatique.

◇ Épreuve 2 : à partir d'un texte, rédaction d'une synthèse et développement des idées fortes.

Ces deux épreuves permettent d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer par écrit, à structurer sa réflexion, à argumenter ses propositions et à utiliser l'outil informatique.

Et après...

Poursuite d'études

Possibilité de poursuivre vers un DESJEPS, performance sportive ou directeur de structure et de projet sportifs.

Insertion professionnelle

»» Principaux lieux d'exercice

◇ La fédération et ses structures déconcentrées : les comités régionaux, les comités départementaux

◇ Les clubs

◇ Les collectivités territoriales

◇ Les structures commerciales, ...

Contact(s)

Contacts

Contact administratif

Cécile BERJEAUD

☎ 05.62.17.90.00

✉ defa@creps-toulouse.sports.gouv.fr

Contact administratif

Cyrille TRONCHE

☎ 05.62.17.90.41

✉ cyrille.tronche@creps-toulouse.sports.gouv.fr

Infos pratiques

Contacts

Contact administratif

Cécile BERJEAUD

☎ 05.62.17.90.00

✉ defa@creps-toulouse.sports.gouv.fr

Contact administratif

Cyrille TRONCHE

☎ 05.62.17.90.41

✉ cyrille.tronche@creps-toulouse.sports.gouv.fr

Lieu(x)

📍 Toulouse

En savoir plus

Lien vers le site du diplôme

🔗 <https://www.creps-toulouse.sports.gouv.fr/formation/specialite-perfectionnement-sportif-mention-rugby-a-xiii/>

Programme

Organisation

700 heures en centre de formation, soit 19 semaines réparties sur 13 mois et 500 heures en alternance à réaliser entre les semaines en centre.

Possibilité d'effectuer la formation par la voie de l'apprentissage.